



## Loyer meublé impayé depuis 4 mois que faire

Par **jertor**, le **06/10/2014** à **15:31**

Bonjour Maitre,

Je loue un petit appartement meublé, mon locataire va entamer son quatrième mois sans le payer ainsi que les charges.

Dois je envoyer une lettre de redressement? sachant que je lui ai informé a plusieurs reprises mais j ai tendance a croire qu il me mene en bateau. Ai je un avantage que mon bien soit meublé pour acclerer les procédures? Pouvez vous m indiquez les demarches a suivre sachant que je souhaite qu il quitte les lieux le plus rapidement possible.

Merci de votre retour

Par **jertor**, le **06/10/2014** à **15:45**

je voulais dire une lettre de mise en demeure...